

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

Convention d'objectifs entre
la Commune de Valgelon-La
Rochette et le Comité des
Fêtes de Valgelon-La
Rochette

Date de convocation
10 juin 2022

Date d'affichage
25 juin 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 29
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 28
Exprimés : 28

Le dix-huit juin deux mil vingt deux à neuf heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : David ATES, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Jean-Marc DEBAUGE, Christophe DUTHEIL, Carine PIBOULEU, Elodie VANACKERE, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Florence YSARD JACOB, Lionel FUENTES, Gilles GLAREY, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Delphine LAINÉ, Patrick CHARLES

Procurations : Nathalie REBATEL à Christophe DUTHEIL, Morgane ALVES DIAS à Jacky DONJON, Mathilde GAZZA à Gilles GLAREY, Thierry MONTEL à Jean-Marc DEBAUGE, Véronique CORTES ROUX-LATOURE à Jacky GACHET, Véronique LEPRUN à Céline BORDIER, Fabien GARCIA à Annie GONTARD

Absent excusé : Virgile FIELBARD

Madame Céline BORDIER a été élue secrétaire de séance.

Madame l'Adjointe au Maire expose,

La Commune de Valgelon-La Rochette a confié au Comité des Fêtes de Valgelon – La Rochette l'organisation et l'animation d'activités et de temps forts tout au long de l'année (Carnaval, Fête de la Musique, Bal du 13 juillet, Estivales, Fête du Lac, Marché de Noël...).

La Commune de Valgelon-La Rochette souhaite apporter son soutien à l'association en lui versant une subvention de fonctionnement de 45 000 € pour lui permettre de mettre en œuvre l'ensemble des animations et actions pour l'année 2022.

S'appuyant sur des points de convergence affirmés, La Commune et l'association ont formalisé des objectifs communs dans une convention d'objectifs pour l'année 2022, jointe à la présente délibération.

Vu le Budget primitif voté au Conseil municipal du 09 avril 2022,
Vu l'avis de la Commission Vie sportive et culturelle du 02 juin 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPORTE son aide en accordant une subvention de 45 000 € à l'association Comité des Fêtes de Valgelon – La Rochette
- APPROUVE les dispositions de la convention d'objectifs, jointe en annexe, avec l'association Comité des Fêtes de Valgelon – La Rochette
- AUTORISE le Maire ou son à signer la dite convention

Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
0	0	28	0

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATES

